

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OFFRE « INVISIBLE PLUS JAMAIS »

www.virginievitcz.com**

(Version protectrice & conforme au droit français)

Dernière mise à jour : 25 novembre 2025

1. Présentation de l'offre

L'offre « Invisible Plus Jamais » est un abonnement mensuel comprenant un accès à un cercle en ligne, un programme d'accompagnement, des contenus exclusifs et/ou des sessions collectives ou individuelles selon la formule sélectionnée.

Cette offre est proposée par :

Virginie Paluskiewicz EI

38, rue Charles Perrault, 34070 Montpellier – France

SIREN : 799 781 091

Email : contact@virginievitcz.com

2. Durée minimale d'engagement

L'abonnement à l'offre « Invisible Plus Jamais » implique un **engagement ferme et irrévocable de 3 mois minimum**, quel que soit le niveau choisi.

Le client s'engage à régler **l'intégralité de ces 3 mois**, même en cas de non-participation, d'absence, de désistement ou de changement personnel/professionnel.

Aucun remboursement ou annulation de la période minimale n'est possible.

3. Renouvellement automatique

À l'issue des 3 mois d'engagement minimum, l'abonnement se renouvelle **automatiquement chaque mois**, au tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Le client accepte expressément ce renouvellement automatique.

4. Résiliation

La résiliation peut être demandée **uniquement par email** envoyé à :

 **contact@virginievitcz.com**

Toute demande doit être envoyée **au moins 7 jours avant la date de renouvellement mensuel**.

Si le délai n'est pas respecté, la résiliation sera prise en compte pour le mois suivant.

 **Aucun remboursement ne sera effectué pour un mois déjà facturé ou en cours.**

La résiliation ne libère pas le client de son engagement minimal de 3 mois.

5. Prix, TVA & frais de service

- Les prix affichés sont **Hors TVA**.
- La TVA **20 %** est ajoutée au moment du paiement.
- Les frais de traitement imposés par **Stripe, PayPal ou tout autre prestataire de paiement** sont à la charge du client.

Tout mois entamé est **pleinement dû et non remboursable**.

6. Paiement & défaut de paiement

Le règlement s'effectue automatiquement chaque mois via le moyen de paiement enregistré lors de l'inscription.

En cas de défaut de paiement :

- les accès au programme, aux espaces privés, aux lives, au replays ou aux outils sont suspendus immédiatement ;
- le client reste débiteur des sommes dues ;
- les prélèvements seront représentés automatiquement.

Tout changement de carte bancaire doit être communiqué avant l'échéance du paiement.

7. Absence de remboursement et de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation :

- Aucun droit de rétractation ne s'applique aux contenus numériques délivrés immédiatement.
- Aucun remboursement n'est possible, même en cas d'arrêt, d'absence, d'insatisfaction ou de non-utilisation des services.

La participation au programme relève de la seule responsabilité du client.

8. Accès au contenu & propriété intellectuelle

Tous les contenus (documents, audios, vidéos, replays, méthodes, outils, supports pédagogiques) sont protégés par le droit d'auteur.

Il est formellement interdit de :

- partager, transmettre ou revendre les contenus ;
- diffuser les lives, replays ou documents ;
- utiliser les méthodes ou frameworks commercialement sans autorisation écrite.

Tout manquement entraîne la résiliation immédiate de l'accès **sans remboursement** et expose le contrevenant à des poursuites civiles.

9. Responsabilité du client

Le client reconnaît que :

- les résultats personnels ou professionnels dépendent de son engagement ;
- l'accompagnement n'est ni une thérapie, ni un traitement médical, ni un service juridique ou financier ;
- il reste seul responsable de ses actions.

10. Droit applicable

Le présent contrat est soumis **au droit français**, y compris pour les clients résidant hors de France.

Toute contestation relève de la compétence exclusive des tribunaux français.

11. Acceptation

En validant son abonnement, le client reconnaît :

- avoir lu et approuvé les présentes CGV ;
- accepter pleinement l'engagement de 3 mois ;
- reconnaître le caractère non remboursable de l'offre ;
- autoriser le renouvellement automatique mensuel.